

Ecole Notre-Dame
2, rue des prêtres
50500 Carentan les marais
02.3371.67.00
directionprimaire@notredamecarentan.fr

Le 7 mai 2020

Madame, Monsieur,

Suite à la parution du protocole sanitaire le dimanche 3 mai et au résultat du sondage effectué auprès des parents de l'école, je suis en mesure de vous indiquer les conditions dans lesquelles s'effectuera cette rentrée progressive.

Les GS, CP et CM2 reprendront le chemin de l'école le **mardi 12 mai**. Les CE1, CE2 et CM1 reviendront le **lundi 18 mai** et les PS, MS attendront le **lundi 25 mai**. L'effectif total de l'école sera alors de 145 élèves.

Certaines familles m'ont annoncé qu'elles remettraient peut-être leur enfant plus tard à l'école. Cela ne pourra se faire qu'à partir du mois de juin et après m'avoir prévenu une semaine à l'avance.

Le nombre d'élèves annoncé dans certaines classes va nous obliger à mettre en place un dédoublement à la date de leur retour (lundi/mardi ou jeudi/vendredi). Les élèves concernés sont ceux de M Voisin et Mme Fleury (CM2), Mme De Geyer (CM1), Mme Debrix (CE2), Mme Chabin (CE2) et Mme Colas (MS). Ce sont ces enseignantes qui vous indiqueront la composition de chaque groupe. Les autres enseignantes auront classe tous les jours sauf Mme Michel qui débutera son congé maternité le 20 mai. Etant personne à risque, elle continuera d'assurer la continuité pédagogique et sera remplacée par Mme Ferey à partir du lundi 25 mai.

La continuité pédagogique avec l'envoi d'un travail à la maison sera réduite puisque les enseignantes auront aussi à gérer les élèves dans leur classe.

L'organisation qui sera mise en place est décrite dans le document ci-joint. Elle est complexe. Beaucoup d'habitudes seront changées **et je vous remercie de bien les expliquer à vos enfants**. Chaque enfant venant à l'école sera tenu de respecter les consignes de sécurité. Un non-respect flagrant pourra entraîner un retour à la maison.

La garderie et la cantine fonctionneront normalement. Les cars de transport scolaire de la Manche fonctionneront normalement mais ne seront remplis qu'à 50% de leur capacité pour assurer la sécurité des élèves.

La garderie réservée en journée au personnel soignant et de sécurité sera maintenue.

La rue de la Chapelle sera interdite au stationnement à partir du lundi 11 mai.

Je vous remercie par avance pour votre aide et votre soutien. C'est ensemble que nous réussissons à assurer le retour sécurisé à l'école de vos enfants. Je reste à votre disposition par téléphone ou par mail pour toute demande de précision.

Benoit Poincheval,
Chef d'établissement.